

Conférence des Nations Unies sur le commerce
et le développement
Dixième session
Bangkok, 12-19 février 2000

**TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU AVEC LA PARTICIPATION DES CHEFS
DE SECRÉTARIAT D'ORGANISMES DES NATIONS UNIES
ET D'INSTITUTIONS APPARENTÉES**

Résumé

Document non officiel établi par le secrétariat de la CNUCED

Exposés des participants (première partie)

M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, a dit que la table ronde se voulait une contribution à l'Assemblée générale du millénaire et un pas vers une plus grande cohérence entre organismes des Nations Unies chargés de questions économiques.

Dans ses observations liminaires, M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, s'est référé à la mondialisation comme à un "réseau de commerce, de communication et de coopération" qui ouvrait des possibilités à certains et en marginalisait d'autres : vis-à-vis de ce phénomène, le rôle de la communauté internationale était de faire mieux comprendre le problème et les moyens d'y remédier. Les réactions possibles étaient de deux ordres : tout d'abord, il fallait renforcer la cohésion entre institutions, remédier aux dissensions bureaucratiques et aux approches fragmentaires. À cet égard, il n'y avait pas lieu de reconstruire entièrement le système, mais il fallait simplement que les organisations intéressées répondent mieux aux attentes des populations du monde. Deuxièmement, il fallait faire participer la société civile, en particulier le secteur privé et les entreprises privées, qui comptaient au nombre des moteurs du processus de mondialisation. Dans ce domaine, il était important de souligner la responsabilité de ces acteurs essentiels, conformément à la proposition de pacte mondial par lequel les entreprises s'engageraient à s'acquitter de leur responsabilité sociale, afin d'établir la légitimité populaire indispensable à un progrès réel.

M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui était aussi Président de la table ronde, a insisté sur la nécessité de faire en sorte que la mondialisation devienne un véhicule du développement et non une entrave, et soit ce qui loin de gêner le développement le stimule. Soulignant que l'on s'accordait à peu près généralement à reconnaître que le processus de mondialisation ne devrait pas et ne pouvait pas être enrayé, il a appelé l'attention sur la nécessité de s'attaquer aux problèmes des perdants à l'échelon national et mondial et a mis en lumière le rôle du PNUD pour ce qui était d'aider les pays en développement à se doter des politiques et des institutions nécessaires pour y trouver des solutions. Le PNUD préconisait avant toute chose une mondialisation à visage humain, et il fallait que les organisations internationales renforcent leur capacité institutionnelle de s'attaquer collectivement aux problèmes nés de la mondialisation.

Mme Raghida Dergham, correspondante diplomatique principale du journal *Al-Hayat* qui dirigeait les débats de la table ronde, a lancé ces débats en demandant quels étaient les principaux problèmes économiques auxquels les pays en développement se heurtaient dans une économie caractérisée par le rôle toujours plus important du capital-savoir.

M. Denis Bélisle, Directeur exécutif du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) a dit que les défis de la mondialisation devaient être relevés non seulement à l'échelon multilatéral et grâce à l'élaboration de règles nationales, mais aussi à d'autres niveaux d'administration de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Plus spécifiquement, il a recensé quatre goulets d'étranglement avec lesquels les pays en développement étaient aux prises. Premièrement, il existait, du côté de l'offre, des contraintes qui exigeaient des apports d'investissement et de technologie à un moment où les marchés internationaux de ces flux étaient hautement compétitifs, et qui rendaient nécessaires des politiques s'appuyant sur des cadres stables et transparents et des régimes économiques favorables au marché. Deuxièmement, les exportations des pays en développement n'étaient pas suffisamment compétitives, à la fois quant à la qualité des produits et quant à celle de la commercialisation. Troisièmement, les exportateurs et les responsables de l'élaboration des politiques des pays en développement avaient une connaissance limitée des règles applicables en matière d'exportation. Quatrièmement, enfin, il n'y avait pas de stratégies nationales d'exportation formulées et soutenues par une volonté publique d'exporter.

M. Kamil Idris, Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a dit qu'à l'heure actuelle, dans l'économie mondiale, la création de richesses était fondée sur le savoir technologique, en particulier sur le volume des informations numériques et génétiques, ainsi que sur l'existence de systèmes de propriété intellectuelle bien structurés. La créativité, la connaissance et l'information étaient les clefs du succès. Pour favoriser le commerce et la croissance, il ne s'agissait pas seulement d'élargir l'accès aux marchés, mais aussi de renforcer les capacités institutionnelles et les ressources humaines, de donner aux pays en développement les moyens d'autonomie que constituaient la technologie de l'information, l'enseignement à distance et l'accès aux réseaux mondiaux d'information. Des plans d'action centrés sur les besoins nationaux, visant à combler l'écart dans le domaine de l'information, étaient indispensables, dans la mesure où des systèmes judicieux de propriété intellectuelle se traduisaient par des entrées plus importantes d'investissement étranger direct (IED) et de technologie, qui elles-mêmes permettaient un développement plus poussé des exportations et, par la suite, la création de meilleures technologies – de technologies locales de l'information, en particulier.

Selon M. Carlos Margariños, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industrie (ONUDI), il fallait définir des objectifs publics afin de relier les politiques publiques à l'économie mondiale. La promotion des échanges et de l'investissement ne pourrait progresser que grâce à l'existence d'un tel ensemble de politiques. Dans une perspective historique, l'intervenant a comparé le défi à venir avec les défis qu'avaient dû relever ceux qui cherchaient à maîtriser les crises inflationnistes au début des années 80, et ceux qui s'attachaient à définir les bonnes modalités de gouvernance et les réformes institutionnelles nécessaires au début des années 90. L'intervenant a aussi engagé les responsables de l'élaboration des politiques à renoncer à la rhétorique et à aborder les questions de manière pratique, comme elles se posaient sur le terrain. Les entreprises des pays en développement devaient être plus compétitives si elles voulaient que la mondialisation leur soit profitable, et que les craintes associées à ce processus soient surmontées.

M. Mike Moore, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a souligné que la mondialisation n'était pas une option politique, mais une évolution économique irréversible, même si le rythme de ses progrès faisait naître des craintes de vulnérabilité. La question de la vulnérabilité ne se posait, toutefois, que pour les pays laissés hors du processus. Pour tenter de la résoudre, l'OMC étudiait les moyens d'augmenter la participation des pays les moins avancés (PMA) à l'économie mondiale. La liberté des échanges n'était pas une panacée; les pays devaient au contraire mettre la bonne gouvernance, la transparence, des régimes fiscaux "satisfaisants" et la création d'infrastructures solides au service du développement et de la croissance. À cet égard, l'intervenant a insisté pour qu'il y ait plus de cohérence entre l'action de l'OMC et celle des autres organisations internationales, et souligné le rôle des gouvernements nationaux. Rappelant que dans l'économie contemporaine, ce n'était pas le charbon, l'acier ou le pétrole qui était l'atout indispensable à la croissance économique, mais l'information et le savoir, il a lancé un appel pour que le commerce électronique ne soit ni frappé de droits de douane ni entravé par des obstacles. L'OMC résisterait à tous les efforts visant à compromettre cette possibilité de croissance et de développement pour les pays en développement.

M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, a souligné que le défi de la mondialisation tenait aux aspects qualitatifs, non quantitatifs, de l'intégration dans l'économie mondiale. Quatre problèmes devaient être résolus. Premièrement, il y avait l'insuffisance et l'instabilité des financements disponibles et la nécessité d'élaborer de nouveaux règlements et de mettre au point des contrôles satisfaisants. Deuxièmement, il y avait les problèmes d'accès aux marchés des produits des pays en développement. Troisièmement, il y avait des contraintes tenant à l'offre dans certains pays en développement, ainsi que la dépendance de ces pays par rapport à un nombre limité de produits de base qui seuls pouvaient leur rapporter des recettes d'exportation. Dans ce contexte, l'intervenant a appelé l'attention sur les travaux consacrés par la CNUCED à l'élaboration de guides de l'investissement dans les PMA et aux moyens de rendre l'Afrique plus attrayante pour les flux d'investissement. Quatrièmement - et c'était là le problème le plus difficile - il y avait la nécessité de politiques qui encouragent un processus permanent d'apprentissage. Une question connexe était la bonne volonté des acteurs internationaux et nationaux, qui devaient être disposés à transférer la technologie et non à l'utiliser exclusivement pour faire des bénéfices.

Débat (première partie)

Les participants ont mentionné la nécessité de prêter attention aux personnes qui subissaient le contrecoup du processus de mondialisation, en particulier femmes et enfants. L'économie mondiale était incapable de fournir des emplois stables et satisfaisants dans le monde entier, il en résultait des incertitudes en matière d'emploi, et ces problèmes appelaient des solutions. En outre, le décalage en matière d'éducation entre pays industrialisés et pays en développement ne cessait de s'aggraver, portant en lui la menace d'une marginalisation plus poussée de ces derniers. La question n'était donc pas seulement une question de connaissances, mais une question de connaissances durables. Quant à l'Internet, il représentait une percée technologique qui permettrait aux pays de sauter des étapes dans leur développement, à la condition qu'il soit remédié aux insuffisances en matière d'éducation et d'alphabétisme.

Exposés des participants (deuxième partie)

Mme Raghida Dergham, qui dirigeait les débats, a demandé aux participants de parler des principaux défis que la mondialisation représentait pour les pays en développement dans les domaines social et environnemental.

M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU), a souligné la nécessité de faire prévaloir un souci de responsabilité et d'équité. Le débat sur la mondialisation était victime de la notion selon laquelle la mondialisation n'avait apparemment aucune incidence sur la pauvreté et, en particulier, qu'elle n'en avait aucune sur l'inégalité au sein des pays, entre pays et entre régions, enfin entre groupes ethniques. L'intervenant s'est déclaré préoccupé par l'insuffisance des ressources publiques consacrées à l'examen de cette question. Pour pouvoir procéder avec succès aux réformes imposées par la mondialisation, les pays devaient avant tout disposer des institutions et des ressources humaines nécessaires. L'aptitude à gérer les conflits était en relation logique avec l'aptitude à appliquer des politiques macroéconomiques. S'agissant du développement durable, l'intervenant a estimé que la gestion de l'environnement ne pouvait être laissée aux forces du marché, mais exigeait une intervention des pouvoirs publics.

Mme Noeleen Heyzer, Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), a souligné qu'en ce qui concernait les situations respectives des sexes, les effets de la mondialisation étaient mitigés et inégaux. Dans l'ensemble, la mondialisation n'avait, jusqu'à présent, guère réduit les inégalités entre les sexes. L'évaluation du nouveau système commercial multilatéral devait prendre en compte l'examen des résultats des grandes conférences des Nations Unies sur les femmes et sur les questions économiques et sociales (Beijing + 5 et Copenhague + 5). La mondialisation économique, dans les domaines du commerce, du financement, de l'investissement et de la technologie, devait être orientée et façonnée par le consensus en matière de développement et les objectifs des différentes conférences des Nations Unies, en particulier pour ce qui était de la réduction de la pauvreté et de la réduction du décalage entre les sexes des points de vue de l'éducation et de la santé. Le nouveau cadre de mondialisation devrait être favorable aux pauvres et aux femmes. Les femmes jouaient un rôle majeur dans la reprise observée en Asie, en tant que travailleuses, entrepreneuses et investisseuses. Les partis pris sexistes devaient être abandonnés si l'on voulait maximiser les gains à attendre, pour le développement, du commerce et de la mondialisation.

M. Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, a demandé instamment que l'on procède à une étude des répercussions de la mondialisation sur le développement durable et appelé l'attention sur les efforts que le PNUD allait entreprendre, en coopération avec d'autres organisations internationales, pour répertorier les gagnants et les perdants du processus de mondialisation. Cela contribuerait à définir une perspective commune à partir de laquelle on pourrait mettre au point un ensemble de politiques communes pour résoudre des problèmes communs. Enfin, la mondialisation devait déboucher sur une utilisation plus efficiente des ressources, à condition d'être gérée correctement.

M. Juan Somavía, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), a appelé l'attention sur les différents niveaux d'incertitude qui subsistaient derrière le débat relatif à la mondialisation : questions traditionnelles liées à la justice sociale et à la pauvreté; sécurité de l'emploi et perspectives d'avenir; avenir des activités traditionnelles; enfin, nécessité apparente de recycler constamment les connaissances acquises. On ne saisissait encore ni clairement ni complètement le fonctionnement et la nature de l'"animal mondialisation", et les organisations internationales étaient apparemment incapables d'aborder cette question comme un tout. Il en allait ainsi, tout particulièrement, en ce qui concernait la détermination des moyens d'action modernes envisageables. Les moyens d'action retenus devaient assurer la responsabilité publique, aux échelons local et national, des politiques retenues, le respect des attitudes différentes en fonction de la culture et, par-dessus tout, une préoccupation humanitaire.

M. Michael Zammit Cutajar, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a insisté sur le fait que la mondialisation dans une société ouverte pouvait constituer la marée qui permet de mettre à la voile, au lieu d'être une vague déferlante qui écrase tous ceux qu'elle emporte. Les buts sociaux devaient être fermement ancrés dans les politiques et engagements nationaux, et les engagements pris au niveau international devaient être compatibles avec les mesures prises au même niveau. Les déséquilibres sociaux pouvaient finir par causer des dommages à l'environnement, soit par suite de dumping écologique, soit à cause d'une consommation source de gaspillage. Toutefois, la mondialisation comportait aussi des aspects positifs : elle donnait aux pays la possibilité de sauter des étapes dans leur développement et d'éviter les erreurs de leurs prédécesseurs. L'équilibre social et la croissance économique devaient être infléchis en faveur de l'environnement, de manière à ne pas compromettre les chances de développement des générations futures. À cet égard, l'intervenant a fait état des utiles travaux entrepris par la CNUCED dans ce domaine.

Débat (deuxième partie)

Les participants ont évoqué la nécessité d'aborder les défis sociaux et les conséquences de la mondialisation dans un cadre plus large. L'insécurité, l'impression d'une perte de contrôle étaient à l'origine d'une anxiété omniprésente et des progrès de l'extrême droite - en particulier dans les pays développés - tant à l'échelon individuel qu'à l'échelon institutionnel. Les fusions et acquisitions auxquelles on assistait aujourd'hui étaient essentiellement de nature défensive. Des exemples empruntés à l'histoire montraient, toutefois, comment résoudre les crises de cette nature, même si des défis d'une nature nouvelle appelaient des régulations nouvelles. Les participants ont insisté de nouveau sur l'importance des valeurs humaines, principe organisateur selon lequel les politiques publiques devaient être formulées. Enfin, ils ont souligné le

rôle des exportateurs et des petites et moyennes entreprises (PME) lorsqu'il s'agissait d'intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale. Le goût de l'entreprise et la créativité exigeaient aussi, toutefois, que l'on ait confiance dans un système fondé sur des règles, comportant des procédures démocratiques de règlement des différends.

Observations finales

Chacun des participants a exposé les principales préoccupations de l'institution à laquelle il appartenait et les mesures concrètes que celle-ci se proposait de prendre. M. Somavía (OIT) a souligné que le but de son organisation était de devenir un forum mondial de connaissances sur l'emploi. M. Magariños (ONUDI) a réaffirmé la nécessité d'une coopération interorganisations au niveau du terrain. M. Idris (OMPI) a insisté pour que les pays en développement soient dotés de moyens juridiques de participer à la concurrence. M. Bélisle (CCI) a souligné l'importance d'approches communes. Mme Heyzer (UNIFEM) s'est préoccupée de la féminisation de la pauvreté. M. Zammit Cutajar (CCNUCC) a insisté sur la nécessité de soutenir l'utilisation novatrice des instruments économiques pour faire face aux menaces écologiques. M. Moore (OMC) a dit que son organisation avait déjà commencé à négocier des ensembles de mesures relatives à l'accès aux marchés pour les PMA et à s'attaquer aux problèmes de mise en œuvre et de transition. M. Desai (ONU) a souligné à nouveau la nécessité de recenser les interlocuteurs aux fins de gestion des crises. En conclusion, M. Brown (PNUD) a souligné la nécessité de prêter attention à la crise de légitimité que les organisations internationales traversaient.
